

REPONSES AUX DOLEANCES POUR LA REUNION DU 9 OCTOBRE 2019

COMITE DE QUARTIER « MONACO SAINT LOUP »

A - VIE QUOTIDIENNE

1- Un bruit court dans mon voisinage qu'une personne résidant vers l'impasse Candide aurait l'intention de demander un dos d'âne qui, selon elle, pourrait être implanté vers le haut de la rue. Ceux d'en haut sont contre.....

Réponse :

Avant de poser un ralentisseur un comptage est réalisé et en fonction de la vitesse moyenne une décision est prise. Il faut également une demande adressée à l'ordonnancement (numéro vert).

2- Dégradation puis suppression d'un ralentisseur de type coussin berlinois sur deux non remplacé. Cela incite les automobilistes à se déporter sur la demi-chaussée pour contourner l'obstacle restant.

Réponse :

Le coussin berlinois sera repositionné.

3- Quand débute la démolition de la coopérative.... ?

Réponse :

C'est un chantier privé qui est en phase de préparation.

4- Au 23 rue Sainte Estello : le trottoir est défoncé. Très dangereux.

Réponse :

Le responsable des services se déplacera sur site pour évaluer la dangerosité.

5- Rue Michelet, les trottoirs sont dangereux, ils sont à refaire.

Réponse :

Une reprise partielle sera réalisée par les services techniques.

6- Rues Azais et Chauvet, les trottoirs sont dangereux :

Réponse :

Ces trottoirs, constitués de vieux béton, ne représentent aucun caractère dangereux dans l'immédiat.

Tout ce quartier fera l'objet d'une étude qui sera soumise à l'arbitrage budgétaire.

7- Voir le problème de la circulation Chemin Janin.

Réponse :

Luc Larose et Louis Bentajou se rendront sur place pour voir si le STOP est nécessaire.
Les services techniques ne sont pas favorables à l'enlèvement de celui-ci.

8- Place JF Bouillon Landais : élagage complet des arbres (notamment la haie de lauriers qui gênent le stationnement des véhicules en face du n°7).

Réponse :

Les arbres et la haie seront taillés.

9- En bout de la place JF Bouillon Landais a été réalisée une place handicapée. Dans la conception initiale aucun autre véhicule ne pouvait se garer à coté de cette place afin de permettre un dégagement satisfaisant pour la personne handicapée. Or, depuis quelques temps un véhicule vient se garer à la droite de cette place. Serait-il envisageable, après une visite sur place avec Mme DOUAY, de peindre un marquage au sol (stries de couleur + Panneau « interdiction de stationner »).

Réponse :

Concernant la place handicapé, un zébra sera matérialisé au sol pour interdire le stationnement a proximité de cet emplacement.

10- Angle des rues André Veygalier et Marcellin Albert, le figuier a repoussé. Prévoir à nouveau l'élagage. Trottoir très dangereux notamment lors de la chute de figues.

Réponse :

Le figuier sera élagué.

11- A l'entrée de la zone Hyper U, en face de la clinique mutualiste, avant le passage piétons, une sorte d'arbuste type palmier pousse de plus en plus et empiète sur la chaussée. De plus il empêche la visibilité pour laisser passer les piétons.

Réponse :

Le palmier sera déplacé.

12- Où en est-on du sondage pour la mise en place du sens unique rue du professeur Chastelain ?

Réponse :

Un relevé de vitesse sera effectué sur cette rue entre les deux dos d'ânes.

13- Est-il possible de couvrir l'abribus devant l'hôpital ?

Réponse :

Concernant l'abribus devant l'hôpital, une équipe des services techniques se déplacera pour regarder la faisabilité et surtout les matériaux à employer.

14- ROND POINT des JOUTES :

Le 2 septembre 2019 j'ai signalé au numéro vert les dégâts constatés sur les barques et joutesurs (DOSSIER n°2019-11384)

Une lance de jouteur a été rapidement remise en place par les Services, mais l'ensemble est en souffrance et aurait besoin d'une bonne remise en état.

Cette déco qui est superbe à l'entrée de la ville mérite bien notre attention.

Réponse :

Les menuisiers sont entrain de restaurer la barque endommagée une équipe de peintres se chargera des finitions



15- PLANTATIONS ET HAIES D'ORNEMENT :

Arbustes d'ornement morts et non remplacés dans les haies du Boulevard de l'Etna.

Suite à la réunion du 6 février 2019 quelques arbustes d'ornement ont été replantés au début du printemps, d'abord vandalisés (volés) puis replantés mais ils sont morts très rapidement.

(Peut-être est-ce dû à un problème de fonctionnement de l'arrosage automatique ?)

Réponse :

Une demande d'achat est déjà en cours pour le remplacement des végétaux. L'équipe d'intervention établira une vérification du système d'irrigation.



16- BOUCHE de PLUVIAL

Angle Bd GASSIN, Bd des VOLCANS une plaque de pluvial (ou autre) a été retirée. Elle est posée sur le trottoir coté LDL ; Le trou qu'elle laisse apparaitre a bien été signalé (voir photo).

J'ai porté cette avarie à la connaissance du numéro vert le 14 novembre 2018 (DOSSIER n°201816005) et j'ai fait une relance le 29/06/2019 (DOSSIER n°2018-160.005 relance)

Réponse :

Il s'agit du domaine privé appartenant au centre commercial, une demande leur sera transmise.



17- Pétition :

Suite à la construction du lotissement « Les Hauts de Batipaume » un espace vert, avec un sol en terre battue, arboré et muni de banc a été créé dans l'impasse Cadet Roussel. Les riverains rencontrent des problèmes du fait que le square soit en terre battue. Par temps de pluie ce dernier se transforme en terrain boueux du fait de la stagnation des eaux de pluie. Cette boue salit l'intérieur des voitures et des maisons. En conséquence, il est demandé de mettre du bitume sur cet espace.

Réponse :

Une concertation sur place s'effectuera. Monsieur CANARELLI prendra contact avec les riverains pour convenir d'un rendez-vous.

Doléances en cours de réunion :

Chemin de Janin/Rue Etienne Rigaud :

Le STOP n'est pas respecté.

Boulevard du Soleil :

Faire nettoyer l'arrêt de bus vers la laverie.

Débroussaillage :

Pouvez-vous demander aux services qui désherbent de ramasser les déchets qu'ils découvrent lorsqu'ils enlèvent les herbes coupées ?

B) GRANDS TRAVAUX :

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

AMENAGEMENT PAYSAGER DES ECHANGEURS RD 612

Le projet d'aménagements des échangeurs Tamarissière, Guiraudette et Rochelongue rentre dans le cadre du programme d'intégration paysagère des ouvrages.

Ce programme porté par le Conseil Départemental vise à aménager ces trois échangeurs routiers afin de proposer des entrées de villes plus qualitatives où une démarche d'intégration écologique sera associée à travers l'agencement et le choix des espèces végétales.

L'étude est toujours en cours d'élaboration et la réalisation des travaux pourrait être prévue pour l'automne 2020.

Le budget estimé pour cette opération est de 300 000 €.

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

FINALISATION CONTRE ALLEE DU BOULEVARD DU SOLEIL

La contre allée du Boulevard du Soleil, située entre l'entrée de la zone commerciale de « But » et le rond-point de la rue Edmond Michelet, a fait l'objet d'une récente réfection de voirie.

Aujourd'hui, la ville souhaite finaliser son aménagement en proposant le busage de son fossé et en y réalisant un espace vert.

. ce sont près de 600m² qui seront traités ;

. toujours dans un souci d'économie et d'écologie, cette aménagement se composera d'un paillage minéral, de plantes méditerranéennes ainsi que d'arbres persistants de types lauriers et chênes verts. Les travaux sont en cours pour une finition envisagée pour la fin du mois d'octobre.

Le montant estimé est de 25 000 €

Laurent Dubois, Direction Environnement et domanialité

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement de la fibre mutualisée concerne :

- 47 574 prises adressables (logements à couvrir)
- 111 points de mutualisation (armoires de rue) implantés
- 5 têtes de réseau (NRO) construits

Depuis le 1er janvier, la société SFR procède, seule, au déploiement du réseau qui sera mutualisé pour l'ensemble des opérateurs souhaitant commercialiser des offres fibres sur la commune.

A ce jour, la commune comptera 19 000 prises adressables à des offres fibre « Orange » et « SFR » avant la fin de l'année. L'opérateur a l'obligation que l'ensemble des prises adressables sur l'ensemble de la commune soient raccordables avant la fin de l'année 2020. En cas de non réalisation de cet objectif imposé par l'Etat, l'opérateur se verra infliger une amende correspondant à un pourcentage de son chiffre d'affaires.

Actuellement, le déploiement de la fibre est réalisé sur l'ensemble de la commune mais nécessite, parfois, la réalisation de chantiers de génie civil pour remettre en état des conduites ou des chambres.

La Ville a demandé à SFR d'accélérer le déploiement de mise en place de la fibre pour augmenter la livraison de prises commercialisables, cadencement aujourd'hui de 2 000 prises commercialisables par mois.

Au niveau des copropriétés, un peu plus de la moitié des immeubles ont conventionné ; ces documents sont indispensables au déploiement des infrastructures dans les résidences.

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

PLAN DE RENOVATION DU CŒUR DE VILLE

Dans le cadre de la nouvelle politique nationale pour la cohésion des territoires, la Ville d'Agde a été retenue pour bénéficier du programme « Action Cœur de Ville ».

Ce programme permet l'amélioration des conditions d'habitabilité et de vie des habitants, et la mise en œuvre d'actions pour la requalification d'espaces publics.

C'est dans ce cadre que la commune a identifié 3 axes majeurs sur lesquels développer cette réflexion, la requalification d'un premier espace constitué par la place Jean Jaurès et la place Louis Bessière jouxtant la cathédrale ainsi que les rues Honoré Muratet, Louis Bages et de l'Hôtel du Cheval Blanc.

Le principe d'aménagement a consisté à favoriser l'émergence d'un espace public partagé, accessible, sécurisé et agréable au travers de l'intégration d'espaces verts, de mobilier urbain et d'éclairage public adaptés.

pour rappel les travaux de conformité des réseaux humides et l'effacement des réseaux secs ont démarré fin 2018. Ils se sont poursuivis par la dépose des mobiliers urbains, végétaux et revêtements de surfaces, puis la construction des voiries par la réalisation d'une structure sur laquelle a été posé le revêtement constitué de pavés basalte, recommandés par la DRAC et les ABF.

Les travaux ont été achevés début juillet, reste à ce jour quelques réserves sur les finitions (pieds de façades, garde-corps, mobiliers urbains)

Coût global des travaux : 1 800 000€ T avec co-financement de l'Etat.

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

THEATRE MAISON DES SAVOIRS

Dans le cadre de « la politique de la Ville » et notamment de son cœur de ville, l'équipe municipale souhaite réaffirmer son investissement et sa volonté de présence publique dans ce quartier prioritaire. Ainsi, elle propose un projet de développement et de diffusion des pratiques culturelles au sein d'équipements structurants accessibles à tous, en lieu et place de l'actuelle Médiathèque « Maison des Savoirs », Place du Jeu de Ballon.

Il y aura au total environ 30 agents qui seront appelés à travailler sur ce site qui s'articule autour de 3 entités distinctes :

☐ La construction d'un théâtre de 220 places : une jauge médiane entre celle du futur centre de congrès (1200 places) et la salle de conférence de la médiathèque actuelle (70 places).

☐ La rénovation de l'actuelle médiathèque : en impulsant une nouvelle dynamique grâce à la modernisation de ses équipements et l'adaptation de l'offre aux nouveaux usages.

☐ La création de 2 salles dédiées à la création et au développement de la pratique amateur.

Les études réalisées par les services techniques de la Ville ont permis de définir le programme et de présenter l'opération à l'architecte mandataire du projet : Le cabinet A+ Architecture par son représentant Philippe Bonon.

Dans ses objectifs assignés, il reprendra volontairement les intentions architecturales du bâtiment existant, fait de façade ancienne et de verre et d'y intégrer une surélévation afin d'obtenir le volume nécessaire pour le théâtre.

Avancement de l'Opération :

Le permis de construire a été déposé et accepté en date du 30 mai 2018.

Les entreprises titulaires des travaux ont été désignées.

La phase travaux est actuellement en cours:

- 1/ Travaux de démolition depuis début mars.
- 2/ Travaux de gros œuvre depuis début juin.
- 3/ Durée globale des travaux tous corps d'état estimée à 18 mois dont 12 mois pour la médiathèque.

Coût de l'opération :

Le cout global de l'opération est estimé à 5 143 000 € T.T.C

Il est décomposé de la manière suivante :

Etudes et maitrise d'œuvre : 493 000 € T.T.C

Travaux d'aménagement et de construction : 4 650 000 € T.T.C

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

MAISON DE LA MER

Dans le cadre du réaménagement du cœur de station, les locaux exigus de la Direction des Milieux Marins, situés sur l'emprise de l'ancien Palais des Congrès, doivent être libérés.

Ainsi, la Ville d'Agde a élaboré un projet innovant, consistant à positionner, sur un lieu stratégique, les nouveaux locaux « flottants » de cette Direction.

Les objectifs attendus sont les suivants :

- Création des nouveaux locaux de la direction administrative des Milieux Marins y compris les locaux techniques pour le personnel spécialisé, le matériel nautique et de plongée.
- Mise en valeur de la découverte de notre aire marine protégée.
- Développement de l'accueil du public, de l'écotourisme et de la sensibilisation auprès du jeune public et des scolaires.

Cette Maison de la Mer se situera à l'avant-port, en limite de l'embouchure de la mer.

Il y aura au total 8 personnes qui seront appelées à travailler sur ce site qui sera composé :

- D'une partie administrative répartie regroupant les zones bureaux et vestiaires.
- D'une partie technique regroupant le matériel professionnel sensible et de plongée
- D'une partie « accueil du public et espace découverte »

Ce projet s'inscrit également dans une démarche HQE (Haute qualité Environnementale) notamment :

- Par la mise en place sur la toiture du bâtiment de panneaux photovoltaïques
- Par la mise en œuvre de technique d'auto consommation (vent, soleil, eau de pluie,...)
- Par la mise en œuvre de matériaux respectueux de l'environnement

Avancement de l'Opération :

Le marché de Maîtrise d'œuvre a été attribué à l'agence IMAGINE Architecture.

La phase Avant-Projet Détaillé est en cours de validation (cf visuels).

Le début des travaux est prévu en Janvier pour une durée de six mois environ.

Coût de l'opération :

Le cout global de l'opération est estimé à 840 000.00 € T.T.C avec des aides financières de nos partenaires institutionnels estimées à hauteur de 30%.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des services techniques

CHATEAU LAURENS

La CAHM porte le chantier de restauration de la Villa Laurens pour un budget global d'environ 10 Millions d'euros et une durée de trois ans. Ce chantier vise la restauration d'un édifice majeur du territoire, voué à devenir un pôle culturel d'échelle régionale voire nationale compte tenu de son histoire et de ses spécificités architecturales et décoratives autour de l'art nouveau et des arts décoratifs.

Fin 2016 – début 2017, le chantier de restauration a démarré. Le service représente la maîtrise d'ouvrage, participe aux réunions de chantier, suit les opérations pilotées par la maîtrise d'œuvre et sert d'interface avec les partenaires financiers du projet et plus particulièrement la DRAC Occitanie dont la restauration du monument historique classé dépend.

État des travaux au 1^{er} septembre 2019

Petits appartements restaurés à 70 %:

Plancher/parquet en cours de repose

Menuiseries reposées (fer et bois)

Lambris reposés

Grands vitraux en cours de repose depuis la fin du mois de juillet.

Décor plafonnant « Appolon sur son char » reposé (Œuvre du peintre Anquetin)

Serre bords d'Hérault : lambris, menuiserie, staff et escalier posés, en cours de mise en peinture.

Corps Nord (côté voie ferrée) restaurés à 80 % y compris les façades extérieures (enduits, peinture ornementale en couleur etc.

Écurie en cours de restauration : traitement des mangeoires, des ferronneries etc.

Grange (futur atelier pédagogique) mise en place de la grande porte en ferronnerie

Corps central restauré à 50 %

Grande Terrasse côté nord entièrement restaurée, avec ses balustres et corniche et remise en peinture des éléments architecturaux

Grande terrasse côté sud : Grand parapluie posé et restauration du kiosque égyptien et de l'autre partie de terrasse

Péristyle (colonnade d'entrée) ; réalisation de la démolition du plafond-plancher et de reconstruction à l'identique permettant de retrouver le volume initial et le décor.

Façade principale 1^{er} étage : purges des encadrements des grandes fenêtres et pose de nouvelles pierres en attente de sculpture

La restauration des décors intérieurs se poursuivent (Salon mauresque, grand salon etc.)

- repose des grandes fenêtres 100 %
- traitement en atelier des plafonds en bois peints du grand vestibule
- plâtres et staff des chambres et autres pièces effectués à 100 %
- Laboratoire : traitement des ferronneries effectué ; purge du plafond

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, Madame MATIA, M. SAIGNES, M DUBOIS, M BRAULT, M SABLAIROLES, M RUIZ, Madame DESTRADE, M.LAROSE.

Représentants du comité de quartier :

M. BARRA, M. BENETEAU, M. BOREL, M. CANARELLI, Mme DOUAY, M DURBAN, M. FLEGIER, DORION, Mme MARCENAC, Mme PIGNATELLI, M. ROUVROY.

Absents excusés :

M. GACHES, Mme KUGEL.

Absents :

M. AMIEL, M. BENECH, M. CASTAN, Mme LEFEVRE, M. VARENNE.